

24 km 81% de chemins

6h00  
1h40  
3h00

**balisage rouge**

**Départ**  
salle des fêtes Albert Cossart

**Étapes**  
fil de parcours : voir au dos

**Danger**  
traversez prudemment

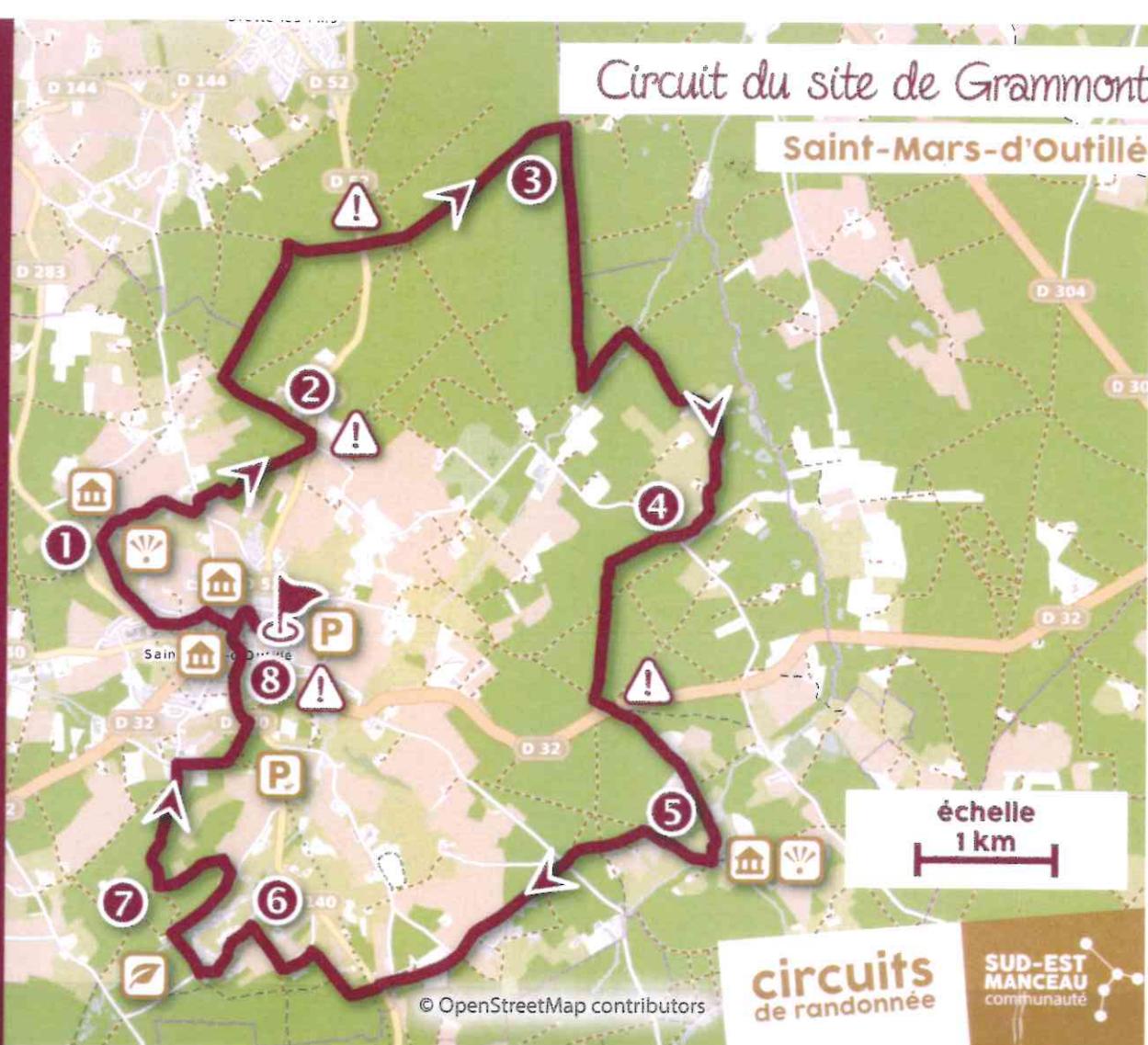
**Parking**  
parking de la salle des fêtes

**Parking**  
lieu de stationnement pour vans

**à voir**  
faune et flore remarquables

**à voir**  
patrimoine bâti remarquable

**à voir**  
panorama remarquable



## Circuit du site de Grammont

Saint-Mars-d'Outille

échelle  
1 km

**circuits de randonnée**

**SUD-EST MANCEAU**  
communauté

à voir, à savoir



Scannez pour accéder à la version numérique du circuit

## Circuit du site de Grammont

Saint-Mars-d'Outille

### Le chêne châtaignier

Cet arbre curieux est un chêne par son tronc et un châtaignier par sa partie supérieure. Il a été greffé par le père de l'écrivain et instituteur saint-martien Gaston Chevreau en 1910. « Un petit châtaignier, une fente avec le couteau, un greffon de châtaignier, une pâte d'argile pour souder le tout, un tapon de mousse, l'ensemble ficelé avec un osier. Et ma foi, ça a marché », expliquait Gaston Chevreau.

### L'ancien phalanstère

Cette bâtisse, située au 33 rue Nationale, a été tour à tour collège, maison d'habitation, mais aussi phalanstère. Ce concept, contraction des mots phalange et monastère, a été élaboré par le philosophe Charles Fourier au XIX<sup>e</sup> siècle. Il consistait à créer une petite cité pourvue de logements et d'un jardin dans laquelle vivait en harmonie une communauté, dite phalange.

**P** Au départ du parking de la salle des fêtes Albert Cossart, prenez à gauche au rond-point puis descendez et prenez à droite pour passer devant l'Église Saint-Médard, le presbytère et son lavoir. Poursuivez à gauche rue de la Grande Maison puis prenez à droite **1** en direction de Rochefort, où vous pouvez observer le pont sur lequel passait le tramway au XX<sup>e</sup> siècle, puis continuez à droite pour rejoindre les Joliveries où vous vous engagez dans la forêt. Au croisement avec la D52 continuez 2 fois à gauche **2** vers les Reprises et poursuivez pendant 730 mètres avant de tourner à droite, puis encore à droite un kilomètre plus loin. Continuez dans la forêt de pins durant 2 kilomètres puis à l'intersection avec les circuits rose de Parigné-l'Évêque et bleu de Brette-les-Pins, prenez à droite **3** et t suivez le chemin pendant 1,8 kilomètre. Prenez à gauche vers le Pont aux Brebis puis à droite pour rejoindre les Grands Champs. Arrivé au bout du chemin, continuez dans la forêt juste en face. **4** Suivez le chemin principal jusqu'au croisement avec la D32, puis prenez en face et rejoignez le site de Grammont. Vous pouvez poursuivre à gauche sur 300 **5** mètres pour profiter de ce magnifique site puis revenez sur vos pas pour continuer votre circuit (attention, le site est privé). Poursuivez à droite sur 3 kilomètres en passant non loin de la Croix du Genêt puis tour-

nez à droite dans la forêt vers le Taillis avant de tourner à gauche puis à droite **6** pour rejoindre les Prouillères où vous prenez à gauche puis à droite 2 fois pour rejoindre le Rattier puis l'Hommedaire. Au passage, vous pourrez admirer le chêne châtaignier. Poursuivez à gauche. Au croisement avec le circuit du château de Segrais, prenez à droite. **7** Passez une grande étendue sablonneuse et continuez jusqu'à ce que vous rejoigniez les habitations pour prendre tout de suite à droite et vous engager dans la forêt. Prenez à gauche à la fourche, puis au carrefour, prenez à gauche sur la D140 que vous suivez jusqu'à l'intersection avec la D32. **8** Continuez tout droit dans la rue Jules Ambert et récupérez la rue Nationale à droite, passez devant l'ancien phalanstère et poursuivez sur la route de Brette-les-Pins qui vous ramène à votre point de départ.

### Info +

En 1163, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, fonda sur le site de Grammont un prieuré confié aux moines de l'ordre de Grammont ou Grandmont. Au fil des ans, l'abbaye s'agrandit de façon considérable. L'ordre fut supprimé en 1773 par le pape Clément XIV. Les moines quittèrent la région dès 1778. Les bâtiments subsistants (une ferme, une chapelle et une demeure) sont désormais des propriétés privées.



Site de Grammont

Des jonctions vers d'autres circuits sont possibles à partir de cette randonnée. Pour en savoir plus consultez le plan général.

**circuits de randonnée**

**SUD-EST MANCEAU**  
communauté